



SYNDICAT NATIONAL DE LA BANQUE ET DU CRÉDIT

Le réseau social de la Banque et des Établissements Financiers

MERCI DE RETOURNER VOTRE BULLETIN D'ADHÉSION AU SNB/CFE-CGC - SECRÉTARIAT GÉNÉRAL - 2 RUE SCANDICCI 93691 PANTIN CEDEX

CIVILITÉ MME MR

NOM _____

NOM DE NAISSANCE _____

PRÉNOM _____

DATE DE NAISSANCE _____

ADRESSE PERSO. _____

CODE POSTAL _____ VILLE _____

TÉL. PERSO. _____ MOBILE PERSO. _____

EMAIL PERSO. _____

ENTREPRISE _____

POSTE ACTUEL _____

CLASSIFICATION ACTUELLE _____

ADRESSE PRO. _____

CODE POSTAL _____ VILLE _____

TÉL. PRO. _____ MOBILE PRO. _____

EMAIL PRO. _____

J'AUTORISE LE SNB/CFE-CGC À COMMUNIQUER VIA :

- | | |
|---|---|
| <input type="checkbox"/> MON MAIL PERSONNEL | <input type="checkbox"/> MON MAIL PROFESSIONNEL |
| <input type="checkbox"/> MON MOBILE PERSONNEL | <input type="checkbox"/> MON MOBILE PROFESSIONNEL |

Les données collectées vont servir à la réalisation de nos activités syndicales y compris administratives. La base légale de leur traitement est l'intérêt légitime, car elles nous permettent de mettre en œuvre nos activités syndicales au service de nos adhérents, mais aussi de l'ensemble des salariés conformément à la notion de représentativité syndicale. Le recueil de ces données est obligatoire, notamment en ce qu'elles nous permettent d'animer notre réseau syndical sans quoi il nous serait impossible de mener à bien notre activité et de procéder à votre adhésion. Elles font l'objet d'un traitement informatisé, éventuellement à l'aide d'un sous-traitant moyennant les garanties appropriées, et ne sont pas commercialisées. Nous les conservons en base active tout au long de l'adhésion, puis pendant deux ans à compter de la perte de qualité d'adhérent. Intervient ensuite leur archivage intermédiaire pour une durée de trois ans. Elles sont alors détruites. Vous pouvez exercer vos droits d'accès, de rectification, d'opposition, d'effacement et à la limitation du traitement en nous écrivant : par voie postale : SNB/CFE-CGC 2, rue Scandicci - 93691 Pantin Cedex - par mail : contact@snb-services.org. Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits « Informatique et Libertés » sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation à la CNIL. En adhérant, j'accepte que mes données personnelles et syndicales soient communiquées aux structures d'affiliation CFE-CGC afin de permettre la réalisation de nos activités syndicales et d'administration interne.

Retraité, vous bénéficiez d'une réduction de 50% sur votre cotisation annuelle.

Vous bénéficiez de 66% de crédit d'impôt sur le montant annuel de votre cotisation dans la limite de 1% des salaires et pensions nets.

MANDAT DE PRÉLÈVEMENT SEPA

(joindre impérativement un RIB avec IBAN)

TRIMESTRIEL SEMESTRIEL ANNUEL

En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez le SNB/CFE-CGC à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions du SNB/CFE-CGC. Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé.

RÉFÉRENCE UNIQUE DU MANDAT : **P R E L E V E M E N T S N B**

La présente demande est valable jusqu'à annulation de ma part à notifier au créancier dans un délai de 30 jours minimum avant la date de prélèvement, tout trimestre entamé restant dû.

CRÉANCIER	
IDENTIFIANT CRÉANCIER SEPA (ICS)	FR22ZZZ641948
NOM ET ADRESSE DU CRÉANCIER	
Syndicat National de la Banque et du crédit - S.N.B. 2, rue Scandicci - 93691 PANTIN Cedex FRANCE 01 48 10 10 50	

DÉBITEUR	
NOM ET ADRESSE DU DÉBITEUR	
ADRESSE (n° ET RUE) :	
CP :	_____
VILLE :	
PAYS :	

COMPTE À DÉBITER											
N° DE COMPTE IBAN	_____	_____	_____	_____	_____	_____	_____	_____	_____	_____	_____
CODE BIC	_____	_____	_____	_____	_____	_____	_____	_____	_____	_____	_____
Les informations contenues dans le présent mandat, qui doit être complété, sont destinées à n'être utilisées par le créancier que pour la gestion de sa relation avec son client. Elles pourront donner lieu à l'exercice, par ce dernier, de ses droits d'oppositions, d'accès et de rectifications tels que prévus aux articles 38 et suivants de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés.											

DATE :
SIGNATURE :
[NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE]



SYNDICAT NATIONAL DE LA BANQUE ET DU CRÉDIT

Le réseau social de la Banque et des Établissements Financiers

ÊTRE TOUJOURS ATTENTIF À VOS BESOINS

Le SNB/CFE-CGC met à disposition de ses adhérents un large panel de services d'assurance et d'assistance pour les accompagner au quotidien.

ASSISTANCE JURIDIQUE TOUS DOMAINES DU DROIT

Réservee exclusivement aux adhérents actifs (non retraités), cette assistance couvre divers domaines du droit : habitation, famille, consommation, services publics, etc. Cette assistance est exclusivement téléphonique.

- Téléphone : 04 68 80 12 89
- Horaires : Lundi au vendredi, 9h-12h et 14h-17h45 (hors jours fériés).
- Prérequis : Munissez-vous de votre numéro d'adhérent SNB (reçu après inscription).

ASSISTANCE ET PROTECTION JURIDIQUE « VIE PROFESSIONNELLE »

Réservee exclusivement aux adhérents actifs (non retraités), pour toute question liée à votre activité salariée, nos experts en droit du travail sont à votre disposition par mail ou par téléphone.

- Téléphone : 01 48 10 10 50

EN COMPLÉMENT, NOS ADHÉRENTS BÉNÉFICIENT D'UNE PROTECTION CIVILE ET PÉNALE

Dans les situations de mise en cause pour des actes effectués dans le cadre de vos fonctions, missions ou délégations et les situations de harcèlement, discriminations, injures, ou dommages corporels non accidentels.

UNE PROTECTION SOCIALE ET PRUD'HOMALE

Face à des difficultés liées à votre employeur (pour l'exécution de votre contrat de travail ou en cas de licenciement/démission) ou aux organismes sociaux (Pôle Emploi, CPAM, etc.).

La protection juridique ne prend pas en charge les litiges dont le fait générateur est antérieur à la prise d'effet de votre adhésion ou qui présente un caractère non aléatoire à l'adhésion.

ASSISTANCE PSYCHOLOGIQUE

En cas de difficultés personnelles ou professionnelles (deuil, maladie, stress, licenciement, etc.), une équipe de psychologues vous prend en charge.

- Téléphone : 04 68 80 12 89
- Modalités : Un premier rendez-vous téléphonique avec un psychologue sera planifié avec vous. Deux accompagnements par an, chacun comprenant jusqu'à 10 entretiens avec des psychologues spécialisés.

ASSISTANCE ET PROTECTION JURIDIQUE SPÉCIFIQUE POUR LES ADHÉRENTS RETRAITÉS

Les garanties portent sur l'intégrité physique, le recours médical, paramédical et pharmaceutique, les services publics, les voyages, les animaux de compagnie, les emplois familiaux, la dépendance ; les mesures de protection d'un proche, les donations, legs et libéralités ainsi que le droit de visite des grands parents.

MUTUELLE SANTÉ SPÉCIFIQUE PROPOSÉE EN PARTENARIAT AVEC LA MGEN POUR LES ADHÉRENTS RETRAITÉS

POUR EN SAVOIR PLUS, DEMANDEZ LES PLAQUETTES DÉTAILLÉES DE PRÉSENTATION DE CES SERVICES À VOS REPRÉSENTANTS SNB/CFE-CGC.

D'INFOS, UNE QUESTION ?



Syndicat National de la Banque et du Crédit.

2 rue Scandicci, 93691 Pantin Cedex

✉ 01 48 10 10 50 ✉ contact@snb-services.org

www.snb-services.com

